

COMMENT FONCTIONNE UNE COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE - COMMENT S'INVESTIR ET PARTICIPER A SES MISSIONS ?

Publics : infirmier diplômé d'état, masseur kinésithérapeute, diététicien, médecin, pharmacien, chirurgien-dentiste, médecin spécialiste, sage-femme, biologiste.

Pré-requis : professionnels de santé diplômés d'état

Durée : 7 heures en présentiel

Délai d'accès : le professionnel de santé pourra s'inscrire jusqu'au soir du 1er jour de la session et se désinscrire jusqu'à la veille du 1er jour de la session sur www.mondpc.fr. Pour les salariés, afin d'établir la convention de formation, merci de contacter Ma Formation Santé 5 jours ouvrés avant la formation au 06 17 69 57 62. Pour tout renseignement écrire à c.courrouy@maformationsante.fr

Accès handicapé : toute personne peut bénéficier, si elle le juge nécessaire, d'adaptations à sa situation. Dans ce cas, elle peut solliciter par mail la référente handicap, Carole Courrouy : c.courrouy@maformationsante.fr Ma Formation Santé réalisera les adaptations possibles et/ou mobilisera les partenaires idoines.

Tarifs TTC/ personne : Médecin : 665 €, Infirmier 288 €, Pharmacien 399€, Sage-Femme 350€, Masseur kinésithérapeute 273 €, Chirurgien-dentiste 392€, Biologiste 399€ (tarifs DPC)

Prise en charge par l'ANDPC ; référence DPC : 82432200046 et par les OPCO

Méthodes mobilisées : apports théoriques, présentation power point, vidéo, échanges travail en groupe, cas pratique

Modalités d'évaluation : QCM pré et post formation et questionnaire de satisfaction

Intervenante : Laetitia CARLIER, infirmière libérale D.E, présidente PTA 24, ex présidente de CPTS

Les objectifs pédagogiques de la session sont :

- Connaître les étapes nécessaires à la constitution d'une CPTS
- Appréhender le fonctionnement d'une CPTS à travers sa composition, son fonctionnement, sa gouvernance son financement
- Savoir définir et mettre en œuvre un projet de santé en cohérence avec les missions ACI
- Connaître les missions de la CPTS et se positionner pour y participer
- Savoir répondre à une mission de l'accord interprofessionnel

COMMENT FONCTIONNE UNE COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE - COMMENT S'INVESTIR ET PARTICIPER A SES MISSIONS ?

Programme détaillé :

Séquence du cours	Durée (h)	Objectif pédagogique	Contenu et messages clés	Méthode pédagogique ^{e1}	Outils et supports pédagogiques	Modalités d'évaluation et de réussite ^{e2}
Introduction Evaluation pré formation	30 min	Introduire la formation, et évaluer les connaissances des participants	Présentation de l'intervenant, des participants, de la formation	Tour de table	Diaporama power point	Questionnaire pré formation en ligne à compléter
Constitution d'une CPTS	90 min	Connaître les étapes nécessaires à la constitution d'une CPTS Appréhender le fonctionnement d'une CPTS à travers sa composition, son fonctionnement, sa gouvernance	Lettre d'intention Projet de sante Contrat tripartite Organisation interne des CPTS Statut juridique Gouvernance Rôle et place des acteurs Modèle économique et financement Partenariats	Apport théorique	Diaporama power point	
Projet de sante et Accords conventionnels Interprofessionnels ACI	60 min	Savoir définir et mettre en œuvre un projet de santé en cohérence avec les missions ACI	Elaborer un projet de santé au sein d'une CPTS : diagnostic, les besoins de santé, thèmes d'un projet de sante Répondre aux ACI et négociation	Apport théorique	Diaporama power point	
Retours d'expérience	60 min		Exemple d'une CPTS notamment les opportunités apporter par les pratiques et la collaboration pluri pro et la coordination interprofessionnelle	Apport theorique, échanges, discussions	Vidéo	

Mise à jour 8 Février 2022